



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska tenue le mercredi 14 mai 2025 à 20 h 00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Victoriaville, situé au 1, rue Notre-Dame Ouest, à Victoriaville.

Sont présents à cette séance :

Kingsey Falls / M. Christian Côté
Sainte-Clotilde-de-Horton / Mme Julie Ricard
Saint-Rosaire / M. Harold Poisson
Sainte-Élizabeth-de-Warwick / Mme Claire Rioux
Sainte-Séraphine / M. David Vincent
Victoriaville / M. Antoine Tardif
Notre-Dame-de-Ham / M. Serge Tremblay

Note : M. Antoine Tardif est présent par téléphone.

Étant tous membres du Comité administratif.

Sont également présents à cette séance:

M. Frédérick Michaud, directeur général et greffier-trésorier
Me Olivier Milot, greffier-trésorier adjoint

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Tous les membres présents reconnaissent que la présente séance est tenue conformément aux dispositions des règlements numéros 234, 292 et 307.

Tous les membres ont renoncé au préavis de signification de l'avis spécial de séance extraordinaire.

Le préfet, M. Christian Côté, maire de Kingsey Falls, préside la séance. Le directeur général et greffier-trésorier de la MRC d'Arthabaska, M. Frédérick Michaud, agit comme secrétaire de l'assemblée.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente séance extraordinaire a été transmis à chacun des membres du Comité administratif par un avis spécial de tenue d'une séance extraordinaire signifié par voie électronique le 14 mai 2025. Tous les membres sont présents et ont renoncé au préavis de signification de l'avis spécial.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - COMMUNICATIONS
- 4 - GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
- 5 - ADMINISTRATION ET TRÉSORERIE
- 6 - RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 - Gestion des ressources humaines
- 7 - GESTION DU TERRITOIRE
- 8 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- 9 - DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
- 10 - TRANSPORT COLLECTIF
- 11 - ÉVALUATION

CA-2025-05-
2464



No de résolution
ou annotation

CA-2025-05-
2465

- 12 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 13 - CORRESPONDANCE
- 14 - AFFAIRES NOUVELLES
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Harold Poisson, appuyée par Mme Julie Ricard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que transmis en laissant ouvert les Affaires nouvelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3 - COMMUNICATIONS
- 4 - GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
- 5 - ADMINISTRATION ET TRÉSORERIE
- 6 - RESSOURCES HUMAINES

6.1 - Gestion des ressources humaines

CONSIDÉRANT la situation exposée par le directeur général aux membres du conseil administratif de la MRC relativement aux agissements de l'employé n° 46-0004;

CONSIDÉRANT QU'une vérification a été effectuée;

CONSIDÉRANT l'analyse du conseil administratif de la MRC de la situation portée à sa connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement proposé et unanimement adopté :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

QU' une mesure disciplinaire soit imposée à l'employé n° 46-0004 pour ses agissements;

QUE l'employé n° 46-0004 soit suspendu sans solde pour une période de cinq (5) jours;

QUE le directeur général soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la MRC, la lettre explicative de la décision de la MRC.

QUE le directeur général remette la présente résolution et une lettre explicative de la décision du comité administratif à l'employé n° 46-0004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7 - GESTION DU TERRITOIRE
- 8 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- 9 - DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
- 10 - TRANSPORT COLLECTIF
- 11 - ÉVALUATION
- 12 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 13 - CORRESPONDANCE
- 14 - AFFAIRES NOUVELLES



No de résolution
ou annotation
**CA-2025-05-
2466**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Serge Tremblay, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Préfet

Directeur général et greffier-trésorier



No de résolution
ou annotation

